



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/26
6 Novembre 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ENGLISH

COMITÉ EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Trente-deuxième réunion
Ouagadougou, 6-8 décembre 2000

AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONUDI

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. L'ONUDI demande l'approbation du Comité exécutif d'une somme de 475 200 \$ US pour des amendements à son programme de travail 2000, avec des coûts de soutien d'agence de 61 776 \$ US.
2. Le Tableau 1 présente des amendements au programme de travail requis, avec les montants recommandés.

Tableau 1
Amendements au programme de travail 2000 de l'ONUDI

Pays	Activité/Projet	Montant requis \$ US	Montant recommandé \$ US
Libye	Création d'un bureau national d'Ozone	201 500	157 000
Oman	Renforcement institutionnel	84 250	79 000
Total partiel:			
Coûts de soutien de l'agence:			
Total:			

OBSERVATIONS SUR LES DEMANDES INDIVIDUELLES

Libye

1. Le programme de pays de Libye (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/35) comprend une proposition d'un projet pour l'établissement d'un bureau national de l'Ozone au sein du bureau exécutif du Comité national pour le changement de climat (renforcement institutionnel). Le gouvernement de Libye demande un total de 201 500 \$US pour l'exécution de ce projet.
2. Les principales responsabilités du fonctionnaire de l'Ozone comprennent: coordination avec les autres bureaux gouvernementaux pour assurer l'élimination de la consommation des substances contrôlées d'ici 2010; création et tenue à jour d'un registre des importateurs et des consommateurs de SAO; collecte de données et d'informations auprès du département douanier et du bureau des statistiques, des importateurs et des consommateurs de SAO; notification aux bureaux gouvernementaux des restrictions sur les importations de SAO et/ou taxes sur les SAO et l'équipement fonctionnant aux SAO; suivi avec les agences d'exécution en vue de préparer et de soumettre des projets d'investissement au Fonds multilatéral; s'assurer que la documentation du projet est signée et que l'approbation du gouvernement est obtenue rapidement; suivi avec les entreprises concernées pour s'assurer que la sélection de technologie est chose faite; que le choix par la compagnie des fournisseurs d'équipement soit discuté avec l'agence d'exécution, et les travaux locaux requis pour l'installation des équipements soient complétés à temps; suivi avec les entreprises et les agences d'exécution, pour s'assurer que le transfert de technologies, les mises à l'essai du produit et la formation soient complétées selon le calendrier prévu; certification de la destruction de l'équipement fonctionnant aux CFCs; coordination et surveillance du projet de plan de gestion des frigorigènes (PGF); préparation d'informations et

des campagnes de sensibilisation du public; présentation de rapports annuels sur la consommation de SAO au Secrétariat de l'Ozone et sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de pays au Secrétariat du fonds; présentation de rapports périodiques aux agences d'exécution sur les progrès accomplis; facilitation de l'échange d'informations avec les autres pays qui sont parties au Protocole.

3. Le Secrétariat du fonds et l'ONUDI ont discuté du niveau de financement requis pour le salaire d'un commis, pour le mobilier, l'espace requis pour bureaux, le transport et l'équipement d'entretien. À la suite de cette discussion il a été agréé que ces coûts seraient couverts par le gouvernement libyen.

Recommandation

4. Le Secrétariat du fonds recommande une approbation globale d'un montant de 157 000 \$ US, et des coûts de soutien de 20 423 \$ US pour l'exécution de ce projet.

Oman

5. Le programme de pays d'Oman (UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/36) comprend une proposition de projet pour la création d'un bureau national d'Ozone au ministère des municipalités régionales et de l'environnement (renforcement institutionnel). Le gouvernement d'Oman demande un total de 84 250 \$ US pour l'exécution de ce projet.

6. Les principales responsabilités du fonctionnaire de l'Ozone comprennent: réaliser une coordination avec les autres bureaux gouvernementaux pour s'assurer de l'élimination de la consommation des substances contrôlées d'ici l'an 2010; aviser les bureaux compétents du gouvernement des restrictions sur les importations des SAO; créer et tenir à jour un registre des importateurs et des consommateurs de SAO; recueillir des données et des informations auprès de la direction des douanes, des importateurs et des consommateurs de SAO; coordonner et surveiller le projet PGF; développer des projets additionnels d'investissement pour l'élimination des SAO; préparer des informations et de campagnes de sensibilisation; présenter des rapports annuels sur les progrès dans l'exécution du programme de pays au Secrétariat du fonds et sur la consommation de SAO au Secrétariat de l'Ozone; présenter des rapports périodiques aux agences d'exécution intéressées; échanger des informations avec les autres pays.

7. Le Secrétariat du fonds et l'ONUDI ont discuté du niveau de financement requis pour le mobilier, le local des bureaux et l'entretien des équipements. Il a été convenu à la suite de cette discussion que ces coûts seraient défrayés par le gouvernement d'Oman.

Recommandation

8. Le Secrétariat du fonds recommande l'approbation globale d'un montant de 79 000 \$ US, et des coûts de soutien de 10 270 \$ US pour l'exécution de ce projet.